

FAITS MARQUANTS DE MARRAKECH: LUNDI, 7 NOVEMBRE 2016

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de Marrakech, au Maroc, s'est ouverte ce lundi matin, 7 novembre. Après une cérémonie d'ouverture, les délégués se sont réunis pour les plénières d'ouverture de la CdP, de la CMP, du SBSTA, du SBI et du GAP. Dans l'après-midi, les groupes de contact du SBSTA et du SBI se sont réunis, et des consultations informelles ont eu lieu.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La Présidente de la CdP 21/CMP 11 Ségolène Royal, France, a ouvert la CdP 22 en rapportant que 100 pays ont signé l'Accord de Paris et en appelant les Parties à la CCNUCC restantes à le ratifier avant la fin 2016. Qualifiant la CdP 22 de « CdP Africaine », elle a appelé à la justice climatique pour le continent.

La Secrétaire exécutive de la CCNUCC Patricia Espinosa a souligné que la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris n'est pas acquise, et a pointé le besoin: de soutenir l'adaptation; de développer le mécanisme de pertes et préjudices; et d'établir un niveau de financement prévisible capable de catalyser un développement sobre en émissions.

Le Président du GIEC Hoesung Lee a relayé le « très actif » programme de travail du GIEC qui viendra soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur des bases scientifiques, en signalant notamment l'approbation des grandes lignes du rapport spécial sur un réchauffement planétaire de 1,5°C, comme la CdP à la CCNUCC l'avait demandé.

Évoquant les célèbres jardins de Marrakech, le Maire de la ville, Mohammed Larbi Belcadi, a évoqué les efforts déployés par la cité pour protéger l'environnement, notamment avec des zones vertes et des projets en faveur de l'efficacité énergétique, ainsi que son engagement pour une CdP réussie qui conduise à des solutions concrètes.

PLÉNIÈRE DE LA CDP

QUESTIONS D'ORGANISATION: Élection du Bureau: Salaheddine Mezouar, Ministre des affaires étrangères du Maroc, a été élu Président de la CdP 22/CMP 12 par acclamation. Souhaitant aux délégués la bienvenue à la « ville rouge », il a déclaré que la conférence symbolise l'engagement du continent entier sur l'action climatique. Félicitant les pays pour la prompte entrée en vigueur de l'Accord de Paris, il a appelé à prendre appui sur cette dynamique pour donner de la tangibilité à l'Accord et pour « parachever les mécanismes de soutien ».

Règlement intérieur: Les Parties sont convenues d'appliquer le projet de règlement intérieur (FCCC/CP/1996/2), excepté le projet de règle 42 relatif au vote. Le Président a informé que le Maroc tiendrait des consultations informelles sur ce point de l'ordre du jour et qu'il en ferait rapport devant la plénière.

Adoption de l'ordre du jour: Le Président de la CdP Mezouar a présenté l'ordre du jour provisoire et l'ordre du jour provisoire secondaire (FCCC/CP/2016/1 and Add.1), en signalant que le Secrétariat a reçu une demande de la Turquie visant à inclure un point ou sous-point concernant l'accès au soutien du FVC et du CRTC dans le cadre de l'Accord de Paris pour les Parties dont les situations particulières sont reconnues par la CdP.

La FRANCE a rapporté les consultations tenues avec tous les groupes régionaux sur la situation particulière de la Turquie, en indiquant que beaucoup se sont prononcés en faveur de consultations bilatérales plutôt que pour une décision de la CdP. Plusieurs groupes ont soutenu les consultations et se sont opposés à tout amendement de l'ordre du jour. La TURQUIE a plaidé pour une décision claire de la CdP.

Après consultations, les Parties sont convenues d'adopter l'ordre du jour en laissant en suspens le point sur le deuxième examen de l'adéquation des Articles 4.2 (a) et (b) de la Convention (développer la capacité d'atténuation des pays), et la demande de la Turquie a été laissée en suspens pour être examiné dans le cadre des questions diverses.

Élection des membres du Bureau autres que le Président: Les consultations sur ce point n'ayant pas été conclues et les nominations étant encore en suspens, les Parties sont convenues de poursuivre les consultations, sous la modération du Vice-Président de la CdP/CMP Walter Schuldt-Espinel, Équateur, et de reporter les élections jusqu'à ce que toutes les nominations aient été finalisées. Le Président de la CdP Mezouar a signalé que, conformément au projet de règlement intérieur qui s'applique, les membres actuels du Bureau restent en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus, et a instamment invité les Parties à présenter leurs nominations.

Admission des organisations observatrices: Les Parties sont convenues d'admettre toutes les organisations observatrices listées dans le document FCCC/CP/2016/3.

ORGANISATION DES TRAVAUX: Les Parties ont approuvé l'organisation des travaux. Les Parties ont prié le GAP d'entamer les travaux préparatoires pour mettre le Fonds de l'adaptation au service de l'Accord de Paris, et de transmettre à la CMP une recommandation pour examen au plus tard à la CMP 15.

En réponse à la suggestion du Président de la CdP Mezouar pour que le SBI, SBSTA et le GAP achèvent leurs travaux d'ici lundi 14 novembre, la Suisse, au nom du GROUPE POUR L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE), a demandé de permettre que les consultations se poursuivent après cette date sur les questions relatives à l'Accord de Paris qui ne requièrent pas de décisions définitives à Marrakech. La Secrétaire exécutive de la CCNUCC Espinosa a indiqué que des consultations concernant les moyens de poursuivre le « dialogue » après le 14 novembre sont en cours.

Le Président de la CdP Mezouar a mis en lumière un accord émergent sur l'ordre du jour provisoire pour la CMA 1 le mardi 15 novembre, et a suggéré que la CMA 1 adopte comme conclusion procédurale la poursuite de ses travaux soit en 2017, soit en 2018. Des consultations informelles non limitées sur l'ouverture de la CMA 1 vont avoir lieu.

PLÉNIÈRE DE LA CMP

QUESTIONS D'ORGANISATION: Adoption de l'ordre du jour et de l'organisation des travaux: Les Parties ont adopté l'ordre du jour (FCCC/KP/CMP/2016/1) et l'organisation des travaux. Le Président de la CdP Mezouar a indiqué que des consultations se poursuivront concernant l'élection des membres remplaçants du Bureau. Le Président de la CdP Mezouar a ensuite suspendu la session.

PLÉNIÈRE DU SBSTA

Le Président du SBSTA Carlos Fuller, Belize, a ouvert la réunion.

QUESTIONS D'ORGANISATION: Les Parties sont convenues d'adopter l'ordre du jour provisoire (FCCC/SBSTA/2016/3) et l'organisation des travaux. Le Président du SBSTA Fuller a rappelé aux Parties qu'elles doivent soumettre leurs nominations pour les membres du Bureaux autres que le Président avant le 11 novembre.

DÉCLARATIONS D'OUVERTURE: La Thaïlande, pour le G-77/CHINE, a souligné le besoin de tenir parole sur les activités et soutiens pré-2020, notamment à travers le dialogue facilitateur sur les activités et soutiens. La déléguée a souligné l'importance, entre autres, du soutien pour la mise en œuvre de l'adaptation et l'examen du Mécanisme international de Varsovie sur les pertes et préjudices associés aux impacts des changements climatiques (WIM), et a plaidé pour un traitement équilibré de toutes les questions comprises dans les approches coopératives.

Saluant les évolutions au sein de l'Organisation maritime internationale (OMI) et l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI), l'UE a estimé que les efforts dans les secteurs de l'aviation et du transport devraient être pris en compte pour le bilan mondial.

L'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, a déclaré que l'examen du WIM devrait garantir que le mécanisme opère le plus efficacement possible. La déléguée a estimé que les discussions sur les approches coopératives devraient aider les Parties à élever le niveau d'ambition.

Les Maldives, au nom de l'ALLIANCE DES PETITES ÉTATS INSULAIRES (AOSIS), a mis en exergue comme prioritaires, entre autres: le fait que le Rapport spécial du GIEC sur un réchauffement planétaire de 1,5°C soit publié le plus tôt possible en 2018; le besoin de garantir l'intégrité environnementale dans le cadre des approches coopératives; et l'examen du WIM. Le Costa Rica, au nom de l'ASSOCIATION INDÉPENDANTE DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC), a plaidé pour une publication périodique de rapports spéciaux du GIEC comme contributions au bilan mondial.

Pour maximiser l'efficacité, le Mexique, au nom du GIE, a appelé à tirer parti des synergies avec d'autres conventions des Nations Unies pour aider à mettre en œuvre l'Accord de Paris.

L'Arabie Saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a instamment plaidé pour s'assurer que les droits de propriété intellectuelle ne soient pas un obstacle au transfert de technologies. Le Mali, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a exhorté les Parties à augmenter les contributions financières pour la mise en œuvre des travaux d'adaptation et à mener à bien l'examen du WIM.

Le Panama, au nom de la COALITION DES NATIONS À FORÊTS TROPICALES (CfRN), a souligné le besoin d'améliorer l'efficacité du financement de REDD+ et l'engagement du secteur privé. Le Nicaragua, au nom du SYSTÈME D'INTÉGRATION DE L'AMÉRIQUE CENTRALE (SICA), a souligné que les discussions relatives à l'agriculture devraient se centrer sur l'adaptation et viser à garantir la souveraineté et la sécurité alimentaires.

L'UE a plaidé pour: des conclusions substantielles sur la façon dont le GIEC peut soutenir le bilan mondial; une entente claire sur la façon dont le cadre technologique peut aider à traiter la fragmentation des procédés existants qui visent à faciliter le transfert de technologies; et, avec la République démocratique du Congo parlant au nom des PMA, pour imposer des produits livrables au plan de travail quinquennal. Les PMA ont également souligné le caractère absolument prioritaire des solutions en matière d'agriculture et ont signalé leur proposition à cet égard.

MISE AU POINT ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES: Rapport annuel conjoint du Comité exécutif de la technologie (CET) et du CRTC: Le Président du CET Duduzile Nhlengethwa-Masina, Swaziland, a noté que le CET a identifié plusieurs thèmes potentiels pour les futures Réunions d'experts techniques (RET). Le Président du Conseil consultatif du CRTC Spencer Thomas, Grenade, a rapporté que le CRTC est engagé dans une série de projets pilotes avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Ce point sera discuté au sein de consultations informelles.

QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES RELEVANT DE LA CONVENTION: Combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux: L'OACI a mis en exergue l'accord sur le Modèle de compensation et de réduction du

dioxyde de carbone issu de l'aviation internationale (CORSA). L'OMI a rapporté une nouvelle exigence imposée aux navires concernant l'enregistrement et la communication de données relatives à leur consommation de combustibles fossiles.

L'Inde, au nom de nombreux pays en développement et coalitions, a souligné que les mécanismes élaborés dans le cadre de l'OACI et de l'OMI devraient s'aligner sur les principes de la Convention et sur les décisions de la CdP. Le JAPON a estimé que l'OMI et l'OACI sont des forums adéquats pour traiter les émissions issues de l'aviation et du transport international. Les ÉTATS-UNIS et SINGAPOUR ont accueilli favorablement l'adoption du CORSA et l'amendement apporté par l'OMI à la Convention Marpol concernant la consommation de combustible des navires, et SINGAPOUR a souligné le besoin d'élaborer des mesures à long terme. Le Président du SBSTA Fuller conduira des consultations informelles.

RAPPORTS SUR D'AUTRES ACTIVITÉS: Le SBSTA a pris note des rapports (FCCC/SBSTA/2016/INF.8, INF.11 et INF.12).

Les points et sous-points suivants ont été brièvement examinés et transmis à des groupes de contact:

- impact des mesures de riposte mises en œuvre: forum amélioré et programme de travail; modalités de fonctionnement, programme de travail et fonctions du forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre, visés par l'Accord de Paris; et
- modalités de comptabilisation des ressources financières fournies et mobilisées par des interventions publiques, conformément au paragraphe 7 de l'article 9 de l'Accord de Paris.
- Les points et sous-points suivants ont été brièvement examinés et transmis pour consultations informelles:
- programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques, et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements (PTN);
- rapport du Comité de l'adaptation;
- rapport du Comité exécutif du WIM;
- questions relatives à l'agriculture;
- cadre technologique institué en vertu du paragraphe 4 de l'article 10 de l'Accord de Paris;
- questions relatives à l'état de la science et à l'examen;
- questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto (effets négatifs des politiques et mesures);
- questions méthodologiques relevant de la Convention: interface d'accès aux données relatives aux GES;
- questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto: activités liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie (UTCATF); et
- questions relatives à l'article 6 de l'Accord de Paris (approches coopératives).

Le Président du SBSTA consultera les Parties intéressées et préparera un projet de conclusions sur le sous-point relatif au captage et stockage du dioxyde de carbone (CSC) dans les formations géologiques en tant qu'activités de projet au titre du MDP.

Le Président du SBSTA Fuller a ensuite clos la plénière.

MODALITÉS DE COMPTABILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES FOURNIES ET MOBILISÉES PAR DES INTERVENTIONS PUBLIQUES, CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE 7 DE L'ARTICLE 9 DE L'ACCORD DE PARIS:

Ce groupe de contact a été co-présidé par Rafael da Soler (Brésil) et Outi Honkatukia (Finlande). Les Parties sont convenues du mode de travail, notamment de la tenue d'un atelier et de consultations informelles en cours de session. Le Co-Président da Soler a exposé qu'on attend du groupe qu'il identifie, avant la fin de la semaine, des possibles éléments des modalités pour leur adoption par la CMA 1.

Les Parties ont abordé, entre autres, la question de savoir si le mandat du groupe se limite uniquement aux modalités relatives aux ressources issues des pays développés et destinés aux pays en développement. Les Philippines, au nom du G-77/CHINE, a souligné les liens avec d'autres questions, comme la transparence et le bilan mondial, et a appelé à examiner les définitions. Le Chili, pour l'AILAC, a appelé à définir l'expression financement public.

Concernant les résultats de la session, plusieurs pays ont soutenu un projet de décision. L'UE et la Suisse, entre autres, ont souligné le besoin de clarté sur la marche à suivre d'ici à la CdP 24. Les ÉTATS-UNIS se sont interrogés au sujet des autres possibilités pour capturer les avancées. Les consultations informelles vont se poursuivre.

PLÉNIÈRE DU SBI

Le Président du SBI Tomasz Chruszczow, Pologne, a ouvert la réunion.

QUESTIONS D'ORGANISATION: Les Parties ont adopté l'ordre du jour et l'organisation des travaux (FCCC/SBI/2016/9), laissant en suspens le sous-point sur les informations contenues dans les communications nationales (CN) des Parties non visées à l'annexe I de la Convention. Concernant l'élection du bureau, le Président Chruszczow a rappelé que le SBI est censé élire un nouveau vice-président et un rapporteur.

DÉCLARATIONS D'OUVERTURE: La Thaïlande, au nom du G-77/CHINE, a souligné son soutien à l'amélioration des PNA et à la mise en œuvre du transfert de technologies. Signalant des progrès accomplis par les Parties en matière de genre, le délégué a évoqué le besoin d'améliorer l'équilibre de genre et l'inclusion.

La République démocratique du Congo, au nom des PMA, a souligné le besoin de simplifier les procédures pour accéder au soutien financier destinés à la mise en œuvre des PNA. Avec l'UE, le délégué a appelé à rendre opérationnel le Comité de Paris sur le renforcement des capacités (CPRC) à la CdP 22.

L'Australie, pour le GROUPE DE COORDINATION, a attiré l'attention sur le besoin pour toutes les Parties de participer au système existant de transparence, et sur la nécessité d'élargir le programme de travail de Lima sur les questions de genre.

Les Maldives, pour l'AOSIS, ont exprimé des inquiétudes du fait que plusieurs Parties visées à l'annexe I aient rapporté en 2014 des niveaux d'émissions supérieurs à leurs niveaux de 1990, et ont appelé à renforcer le WIM.

L'Arabie Saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a appelé à traiter de façon équilibrée l'adaptation et l'atténuation, y compris concernant leurs interconnexions; à éviter les actions unilatérales de la part de pays développés; et à la fourniture de soutien.

Le Guatemala, au nom de l'AILAC, a souligné le besoin d'adopter le mandat du CPRC et d'établir un ordre de priorité pour les travaux du Comité en 2017, et a souligné que la transparence est un pilier central de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

La République de Corée, au nom du GIE, a encouragé davantage de pays non visés à l'annexe I à présenter des Rapports biennaux d'avancement (BUR) et a estimé que le renforcement des inventaires de GES par les institutions nationales devrait être la priorité du CPRC en 2017.

Le Mali, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a soutenu la discussion au sein d'un groupe de contact des modalités et procédures applicables à (un/plusieurs) registre(s) pour les CDN et les communications relatives à l'adaptation, et a instamment demandé d'établir un ordre de priorité dans les thèmes annuels abordés par le CPRC.

L'Équateur, au nom des PAYS EN DÉVELOPPEMENT ANIMÉS DU MÊME ESPRIT (LMDC), a souligné que tout résultat devra soutenir les pays en développement pour la conduite d'actions en faveur du climat au vu de leurs circonstances nationales et de leurs objectifs en matière de développement durable.

L'ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE (OMM) a mis en exergue les travaux du Cadre mondial pour les services climatiques en matière d'adaptation.

Les ONG DE SYNDICATS (TUNGO) ont estimé que le programme de travail sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte devrait envisager de façon plus approfondie le besoin d'une transition adaptée.

Signalant qu'un tiers des Parties a inclus la problématique de genre dans ses CPDN, le Grand groupe FEMMES ET GENRE a exhorté à surveiller de très près le programme de travail de Lima sur le genre.

Estimant que l'Action pour l'autonomisation climatique (ACE) est une priorité de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, les ONG de la Jeunesse (YOUNGO) ont appelé toutes les Parties à établir des Points focaux nationaux dédiés à l'ACE.

Les ONG DES ENTREPRISES ET DE L'INDUSTRIE (BINGO) ont estimé que le « monde post-Paris » nécessite de nouveaux modèles de travail concerté pour une mise en œuvre réussie.

Le Climate Action Network (CAN) a appelé à dédier plus de ressources au WIM et à charger le SBI d'élaborer un modèle de financement du CRTD approprié et prévisible pour son adoption à la CdP 23. Climate Justice Now! (CJN!) a exhorté à renforcer le mandat du WIM et à surveiller les flux financiers destinés aux pays en développement pour s'assurer qu'ils soient adéquats, publics et libres de tout intérêt commercial.

Le Grand groupe des AGRICULTEURS a rappelé que l'Accord de Paris reconnaît comme prioritaire la sauvegarde de la sécurité alimentaire et l'éradication de la pauvreté. Les PEUPLES AUTOCHTONES ont plaidé pour la mise en place d'une forum d'experts des peuples autochtones et pour des RET sur les savoirs traditionnels des peuples autochtones.

Le SYSTÈME MONDIALE D'OBSERVATION DU CLIMAT (SMOC) a mis en lumière le nouveau plan de mise en œuvre présenté à la SBSTA 45, qui définit pour la première fois des cibles pour le suivi des cycles mondiaux de l'eau, du dioxyde de carbone et de l'énergie, ainsi que pour la surveillance de la biosphère.

RAPPORT DU COMITÉ DE L'ADAPTATION: Le Co-Président du Comité de l'adaptation Mimpeng Chen, Chine, a signalé que le rapport contient des informations d'ordre procédural et organisationnel, des recommandations substantielles pour examen par la CdP, et un programme de travail révisé qui tient compte de la Décision 1/CP.21 (document final de Paris). Des consultations informelles vont avoir lieu.

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF DU WIM: La Co-Présidente du Comité exécutif du WIM Shereen D'Souza, États-Unis, a présenté le rapport (FCCC/SB/2016/3) et a souligné que le WIM doit encore achever son programme biennal de travail, en dépit du travail considérable abattu récemment, notamment sur les pertes non économiques. Des consultations informelles vont avoir lieu.

NOTIFICATION PAR LES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I: État de la situation concernant la présentation et l'examen des deuxièmes rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I: Le SBI a pris note de l'état de présentation et d'examen des deuxièmes rapports biennaux (RB) des Parties visées à l'annexe I (FCCC/SBI/2016/INF.9).

Rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux de GES des Parties visées à l'annexe I pour la période 1990-2014: Le SBI a pris note du rapport (FCCC/SBI/2016/19).

Rapports de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B au titre du Protocole de Kyoto: Le SBI est convenu de recommander à la CMP de prendre note de la compilation annuelle (FCCC/KP/CMP/2016/6 et Add.1).

NOTIFICATION PAR LES PARTIES NON VISÉES À L'ANNEXE I: Fourniture d'un appui financier et technique: Rawleston Moore, du FEM, a rapporté les activités du FEM relatives à la préparation des CN et des BUR (FCCC/SBI/2016/INF.18), en précisant que le FEM continuera de fournir des ressources de façon prioritaire pour la préparation de CN et de BUR. Le sous-point sera abordé lors de consultations informelles.

Rapports de synthèse sur l'analyse technique des Parties non visées à l'annexe I: Le SBI a pris note des rapports.

QUESTIONS RELATIVES AUX PMA: Abias Huongo, Président du Groupe d'experts des PMA (GEP), a présenté les activités du GEP, y compris l'Expo PNA organisée en juillet 2016. Ce point sera revisité en consultations informelles.

QUESTIONS RELATIVES AUX MÉCANISMES PRÉVUS PAR LE PROTOCOLE DE KYOTO: Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions: Le SBI a pris note du rapport (FCCC/SBI/2016/INF.20).

QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET INSTITUTIONNELLES: La Secrétaire exécutive de la CCNUCC Espinosa a mis en lumière les inquiétudes concernant la capacité du Secrétariat à s'acquitter de sa charge de travail au regard du déclin des contributions volontaires, et a encouragé les Parties à payer leurs contributions pour 2017 le plus vite possible. Le SBI a pris note: du rapport d'audit et états financiers de 2015 et du rapport du Conseil d'auditeurs des Nations Unies (FCCC/SBI/2016/INF.12 et Add.1); du rapport sur l'évolution des fonctions et des opérations du Secrétariat au vu de la Décision 1/CP.21 (FCCC/SBI/2016/INF.13); et du développement de possibles structures et organes au sein du système des Nations Unies aptes à éclairer les Parties dans le but de rendre plus efficace et plus transparent le processus budgétaire (FCCC/SBI/2016/INF.14). Des consultations informelles vont avoir lieu.

ARTICLE 6 DE LA CONVENTION (ACE): Le SBI a pris note de l'information relative aux rapports sur: le Quatrième dialogue sur l'ACE (FCCC/SBI/2016/11) et l'atelier pour soutenir la mise en œuvre du programme de travail de Doha sur l'Article 6 de la Convention (FCCC/SBI/2016/12).

QUESTIONS DIVERSES: La PALESTINE a mis en exergue les difficultés rencontrées dans l'accès aux ressources du FEM et a demandé qu'un message soit transmis à la CdP pour éviter qu'une Partie non visée à l'Annexe I puisse être privée d'accès aux ressources.

Le point sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte a été brièvement abordé puis transféré à un groupe de contact.

Les points et sous-points suivants ont été abordés brièvement puis transmis à des consultations informelles:

- modalités et procédures concernant le registre public visé au paragraphe 12 de l'article 4 de l'Accord de Paris (registre des CDN);
- modalités et procédures concernant le registre public visé au paragraphe 12 de l'article 7 de l'Accord de Paris (registre des communications en matière d'adaptation);
- questions relatives aux mécanismes prévus par le Protocole de Kyoto: examen des modalités et procédures d'application du MDP, et procédures, mécanismes et dispositions institutionnelles à prévoir pour les recours concernant les décisions du Conseil exécutif du MDP;
- plans nationaux d'adaptation (PNA);
- travaux du Groupe consultatif d'experts des CN des Parties non visées à l'annexe I;
- renforcement des capacités dans les pays en développement;
- questions de genre et changements climatiques;
- notification par les Parties visées à l'annexe I: révision des directives de la CCNUCC pour l'établissement des CN des Parties visées à l'annexe I, compilation-synthèse des deuxièmes rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I;
- mise au point et transfert de technologies; et
- cadre de référence de l'examen des fonctions du Comité permanent du financement.

PLÉNIÈRE DU GAP

La Co-Présidente du GAP Sarah Baashan, Arabie Saoudite, a ouvert la plénière en signalant que la prompte entrée en vigueur de l'Accord de Paris augmente la pression sur le GAP pour qu'il expédie rapidement ses travaux.

QUESTIONS D'ORGANISATION: Adoption de l'ordre du jour et de l'organisation des travaux: La Co-Présidente Baashan a indiqué que l'ordre du jour et l'organisation des travaux (FCCC/APA/2016/3 et 2) adoptés pour la GAP 1 s'applique toujours pour la GAP 1-2. Concernant la requête émanant de la CdP pour la conduite de travaux préparatoires pour mettre le Fonds d'adaptation au service de l'Accord de Paris, les Parties sont convenues d'examiner ce point à la GAP 1-2, dans le cadre du point sur les préparatifs pour convoquer la CMA 1.

Élection du Bureau: La Co-Présidente Baashan a indiqué que cette élection a été conduite à la GAP 1-1.

DÉCLARATIONS D'OUVERTURE: La Thaïlande, au nom du G-77/CHINE, a souligné: que les communications relatives à l'adaptation sont une contribution au bilan mondial, et des orientations destinées à améliorer la capacité adaptative; et qu'il convient d'augmenter la résilience dans créer de fardeaux additionnels.

L'UE a souligné le besoin de concevoir un processus de bilan mondial apte à évaluer les progrès collectifs accomplis en combinant des actions domestiques et l'ambition globale, et a estimé que le dialogue de facilitation de 2018 sera un prélude au bilan mondial.

L'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, a soutenu, entre autres, le travail dans le cadre du GAP d'ici 2018, date à laquelle la CMA 1 pourrait se réunir; et la capture des progrès accomplis sous forme de notes des co-présidents, plutôt que dans des conclusions ou décisions formelles. La Suisse, au nom du GIE, a suggéré: que les co-facilitateurs emploient

différentes approches au vu des différences entre les questions substantielles; et que les co-présidents garantissent un traitement et des progrès comparables dans tous les domaines, ainsi que la capture des progrès sous forme d'une note de réflexion, avec des synthèses des co-facilitateurs en annexe.

La Bolivie, au nom de l'ALBA, a rappelé que les travaux dans le cadre du GAP doivent être le reflet de la vision intégrale du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. Le Panama, pour la CfrN, a appelé à permettre un élargissement et une mise en œuvre rapides de REDD+.

L'Arabie Saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a appelé à avancer en parallèle sur toutes les pistes de travail, et a souligné que les pays développés ne devraient pas transférer leurs responsabilités aux pays en développement. L'Iran, pour les LMDC, a estimé que le travail du GAP sur chacun des points de son ordre du jour doit respecter l'intégrité de l'Accord de Paris et s'abstenir de le renégocier.

Costa Rica, au nom de l'AILAC, a appelé à des visions communes sur les informations spécifiques qui doivent figurer selon les « types de CDN ». Les Maldives, au nom de l'AOSIS, ont souligné le besoin de clarté sur la façon dont le dialogue de facilitation de 2018 sera suivi.

La République démocratique du Congo, au nom des PMA, a appelé à établir un ensemble clair de modalités, de procédures et de directives pour le cadre de transparence, avec une souplesse intrinsèque pour permettre aux PMA de renforcer leurs capacités en matière de rapport. Le Mali, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a suggéré que le GAP aborde les modalités, procédures et directives pour les communications biennales du soutien indicatif fourni par les pays développés.

Les TUNGO ont appelé à centrer l'attention sur le lien entre emploi et changement climatique.

Le groupe FEMMES ET GENRE a plaidé pour que les CDN traitent les règles commerciales du point de vue des barrières à la mise en œuvre et pour qu'elles intègrent l'égalité de genre. Les PEUPLES AUTOCHTONES ont appelé à conformer un groupe de travail sur les changements climatiques et les droits humains.

Les YOUNGO ont instamment demandé aux Parties d'améliorer les actions pré-2020 et d'augmenter le niveau d'ambition des CDN.

Les BINGO se sont dites impatientes d'entamer les dialogues public-privé.

CAN a appelé à identifier les besoins des pays vulnérables en matière de capacité à communiquer les progrès accomplis dans l'adaptation à diverses fins de notification.

Le Grand groupe des AGRICULTEURS a mis l'accent sur l'innovation, le transfert de technologies et l'investissement dans l'éducation pour autonomiser les agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire.

DANS LES COULOIRS

Par une pluvieuse matinée de lundi, les délégués courbés sous leurs parapluies se sont frayés un chemin parmi les flaques jusqu'à l'ouverture de la Conférence de Marrakech sur les changements climatiques. Sans doute de bonne augure pour cette CdP qui se tient en Afrique, continent exposé à des sécheresses de plus en plus sévères à mesure que le climat se modifie, les précipitations ont semble-t-il nourri un bon terreau pour une CdP active et « fonctionnelle », comme l'a qualifiée un délégué. Les participants ont répondu à l'appel du travail, et de nombreux points ont été rapidement transmis à des groupes de contact et des consultations informelles s'organisant l'après-midi même.

Au cours d'un déjeuner ensoleillé, les délégués ont discuté du besoin de laisser au GAP suffisamment de temps pour travailler. D'aucuns ont soulevé des inquiétudes concernant le fait que « si Marrakech va devenir une CdP de mise en œuvre, il conviendrait de se centrer, non pas simplement sur les activités post-2020, mais aussi sur une feuille de route claire en matière de soutien et sur la mise en œuvre des engagements pré-2020 existants ». En quittant les lieux, le soir venu, nombreux sont ceux qui envisageaient positivement la semaine à venir, avec la fin de la pluie et la venue annoncée de jours radieux.